



Communauté de Communes
Touraine Ouest
Val de Loire



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
L'Europe investit dans les zones rurales



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



**ZPS « Lac de Rillé et forêts voisines
d'Anjou et de Touraine »
Bilan de l'animation janvier – décembre 2020**



Réunion d'information sur la gestion forestière en site Natura 2000 – Septembre 2020 – Ambillou (37)

© M. LAUER (CRPF IDF-CVL)

Introduction :

Contexte

Désigné en Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la directive Oiseaux en 2006, **le site Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine »** est un vaste territoire (près de 44 000 ha), majoritairement boisé (74 % de sa surface), sur lequel une grande diversité d'espèces d'oiseaux est recensée. Le site s'étend sur **28 communes** (depuis plusieurs fusions communales), **deux départements** (Indre-et-Loire ; Maine-et-Loire) et **deux régions** (Centre-Val de Loire et Pays de la Loire). La richesse et la diversité des milieux locaux (forestiers, agricoles, plans d'eaux, zones humides...) constituent des espaces privilégiés pour accueillir de nombreuses espèces d'oiseaux nicheuses et/ou migratrices.

Historique

A partir de 2009, **une structure animatrice** est mise en place afin d'engager une dynamique d'action autour de ce territoire : le SMPVA (maître de d'ouvrage) et le Centre Régional de la Propriété Forestière Pays de la Loire (opérateur technique). En 2011, **le Document d'objectifs (DOCOB) du site est validé** par le COPIL et les services de l'Etat. Une première période d'animation est engagée sur 2012 – 2015, pilotée par le SMPVA et le CRPF PDL. En 2016-2017, aucune structure animatrice n'est désignée sur ce site : l'animation est mise en suspens, régie directement par l'Etat via les services de la DREAL CVL. Courant 2017, la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) reprend l'animation du territoire sur la période 2018-2021.

Animation 2018-2020 :

Sur cette 1^{ère} période d'animation triennale, la CCTOVAL s'est engagée à mener des actions clefs concourant à l'atteinte des objectifs suivants :

1. Contribuer à une appropriation du territoire, des enjeux, des acteurs clés et des dynamiques locales par la nouvelle structure porteuse et son animatrice ;
2. Communiquer largement autour du relancement de l'activité autour de la ZPS – repositionner l'animation du site Natura 2000 comme une dynamique forte du territoire et de ses projets ;
3. Engager des actions fortes et concrètes pour ré-impulser l'animation du site ;
4. Contribuer à développer une stratégie d'animation du territoire sur le court, moyen et long terme.

Ce rapport d'animation 2020 est ainsi l'opportunité de **faire le point sur les actions et avancées réalisées au court de l'année** mais également de dresser un point d'étape du travail mené sur cette 1^{ère} période triennale d'animation. L'occasion ainsi de définir les orientations et objectifs cibles pour les années d'animation suivantes.

Un tableau de synthèse dressant le bilan des objectifs et actions menés sur la période 2018-2020 sera joint à ce document.

I – Suivi général de l'animation et gestion administrative du site :

Objectifs :

- ➔ *Maintenir un niveau de priorité fort sur les actions liées au « Suivi général de l'animation » dans la continuité de l'important travail fourni dès 2018 ; organisation d'un double COPIL 2019/2020.*

- SUIVI GENERAL DE L'ANIMATION DU SITE -

A – Veille sur le site Natura 2000 et appropriation du contexte :

Un des enjeux majeurs de la période 2018-2020 ciblait une bonne appropriation du site Natura 2000 par sa nouvelle structure porteuse et son animatrice. En pleine conscience qu'une appropriation complète du site, de ses enjeux et acteurs nécessite plusieurs années, ce travail, déjà bien engagé dès 2018, a été poursuivi tout au long de l'année 2020 : l'opportunité d'approfondir la connaissance de certains secteurs/enjeux, d'intégrer Natura 2000 à des projets divers, etc.

En termes d'actions, ce travail s'est construit autour de **visites de terrain**, de **rencontres d'acteurs** (nouveaux intervenants sur le territoire, entretien du lien avec les acteurs clés déjà rencontrés...), ainsi que par une veille quotidienne sur le site, les projets du territoire, les changements politiques et/ou administratifs locaux.

L'année 2020 ayant été marquée par des élections municipales, une attention particulière à créer rapidement un lien avec les (nouveaux) élus a été portée sur le 3^{ème} trimestre. Une action poursuivie et renforcée en 2021.

Le travail ici mené est très étroitement rattaché à d'autres actions (rencontres de propriétaires, appui partenarial à des projets sur le territoire, etc.), contribuant globalement à étoffer la connaissance du site Natura 2000 localement et à l'ancrer dans le fonctionnement du territoire.

B – Suivi général de la dynamique Natura 2000 :

L'animation du site Natura 2000 localement s'ancre quotidiennement dans une dynamique plus large autour du réseau Natura 2000 et de son pilotage.

Aussi, il est indispensable de maintenir un lien fort avec les services de l'Etat référents ainsi qu'avec le réseau des animateurs Natura 2000. Comme l'an passé, des points réguliers ont été fait avec les DDT et la DREAL concernés pour suivre l'avancée des actions en cours, échanger sur les décisions clés de la vie du site, être appuyée localement dans les phases d'animation, etc. Un bon fonctionnement s'est mis en place avec les différents interlocuteurs concernés.

Le lien avec la dynamique Natura 2000 est aussi assurée par la participation de l'animatrice aux réunions régionales pour les animateurs Natura 2000. Cette année, ces réunions, ont pu seulement être maintenues en région Pays de la Loire. Ce sont des journées denses en échanges et très pertinentes pour être tenue au fait des actualités du réseau Natura 2000 et aborder les « points bloquants/limites » rencontrés (financements, contrats, appels à projets, etc.).

En 2020, le choix avait été fait de programmer la tenue d'un comité de pilotage au printemps, à compter de la tenue des élections municipales, afin de pouvoir profiter de cette opportunité pour associer les nouveaux élus à la démarche. Au regard de la situation sanitaire, la tenue de ce comité de pilotage a dû être reportée. Il est envisagé de pouvoir mener ce temps d'échanges début 2021. L'ordre du jour nécessitera de présenter le travail réalisé en 2019 et 2020, l'état d'avancement des objectifs sur la période 2018-2020 mais également de dégager les orientations principales sur 2021-2023.

C – Suivi de l'animation : gestion du DOCOB, SIN 2 et indicateurs :

DOCOB : En 2020, il n'y a pas lieu de mettre à jour le DOCOB du site Natura 2000. Toutefois, des besoins, notamment d'approfondissement des données cartographiques et de connaissances de certains habitats (roselières, landes, vieux boisements...) ont été mis en avant. L'opportunité de pouvoir renforcer/actualiser ces éléments du DOCOB a été évoquée et validée avec les services de l'Etat en octobre 2020. La planification de ce travail doit être ancrée, avec accord des services de l'Etat, dans le programme d'animation des années à venir. A l'heure actuelle, un gros travail sur les milieux de roselières (notamment sur le site du Lac de Rillé) est en réflexion (idéalement) pour 2022.

SIN 2 : Comme pour l'année 2019, les éléments liés à la « Mise en œuvre » de l'animation ont été régulièrement mis à jours : conventions d'animation, actions d'animations, temps associé et indicateurs de suivi ainsi que les contrats et les chartes engagés. Pour l'heure, l'utilisation de cet outil ne permet pas de générer directement le bilan annuel de travail.

Indicateurs : A l'heure actuelle, le suivi des actions est relativement simplifié et surtout d'ordre quantitatif : nombre de jours passés sur l'action ; nombre de personnes mobilisées, etc. Dans le cadre de la définition des objectifs pour la période 2021-2023, de nouveaux indicateurs ont été proposés et vont être testés.

Le travail sur la mise en place d'indicateurs liés aux suivis des contrats Natura 2000 n'a pas été mobilisé cette année. Il sera pertinent de tester ces indicateurs dans le cadre du suivi du contrat Natura 2000 réalisé fin 2019 sur la commune d'Ambillou (37).

- GESTION ADMINISTRATIVE DU SITE -

D – Suivi du travail mené, bilans d'activités :

Des points d'étapes sont régulièrement effectués au cours de l'année d'animation (à l'oral avec CR ou à l'écrit) : avec la hiérarchie au sein de la structure animatrice mais également avec les services de l'Etat, DREAL et DDT. Le suivi des actions réalisées et du temps associé est mené mensuellement ; synthétisé sous forme de tableaux de suivis et sous l'outil SIN 2 (depuis mi-2019).

Un bilan complet pour la période 2018-2020 a été présenté aux services de l'Etat en octobre 2020. Ce travail sera soumis à approbation et à validation du prochain COPIL, organisé en 2020 (courant avril, après les élections municipales).

E – COPIL et élections :

Comme évoqué précédemment, la situation sanitaire de cette année 2020 n'a pas permis la tenue du comité de pilotage annuel. En accord avec les services de l'Etat, la CCTOVAL a fait le choix de reporter au début d'année 2021 la tenue « en présentiel » de ce temps de bilan et de concertation.

Toutefois, la convention cadre d'animation du site Natura 2000 arrivant à échéance fin 2020, il était nécessaire de procéder à **la réélection de la structure maîtrise d'ouvrage de l'animation du site Natura 2000 et du président du comité de pilotage**. Les membres votants du COPIL ont donc été mobilisés « à distance » entre le 17/11/2020 et le 15/12/2020 afin de procéder à ces élections : par courrier et/ou mail.

E – Demande de subvention, demande de paiement :

Demande de subvention : Une demande de subvention complète pour l'année d'animation 2020 à hauteur de 59 122,70 €. Cette demande de subvention a été traitée durant l'été 2020.

Demande de paiement : La convention d'animation pour l'année 2019 a été signée par les différentes parties en 2020. Le dépôt de la demande de paiement pour l'année d'animation 2019 a été réalisé en 06/2020 pour un montant de 53 498,70 € TTC.

II – Animation territoriale :

A – Animation forestière :

Objectifs 2020 :

- Poursuivre et développer le travail partenarial engagé avec le CRPF (Centre-Val de Loire) ;
- « Tester » les nouvelles pistes d'actions communes proposées : ouverture des visites-conseils, contacts de propriétaires pour la réalisation d'inventaires, organisation de réunions d'information sur le terrain...
- Faire un état des lieux des PSG : restants à adhérer à Natura 2000, venant à renouvellement, etc. et faire le lien avec le CRPF sur leur action là-dessus ;
- Identifier des secteurs favorables (forts enjeux, optimisation de gestion, etc.) ;
- Poursuivre le travail engagé auprès des acteurs forestiers et nouer des liens (syndicats, coopératives, groupements...)
- Contribuer à « ancrer » le travail d'animation forestière dans une vision à moyen et long terme sur le site Natura 2000.

- ANIMATION EN FORET PRIVEE –

En 2019, l'animation forestière sur le site Natura s'est essentiellement orientée à construire un travail partenarial avec le CRPF Centre-Val de Loire, afin de développer sur du moyen terme, une vraie stratégie d'actions auprès des propriétaires forestiers privés, notamment ceux dont les parcelles sont soumises à un Plan Simple de Gestion. Un important travail de fond avait permis d'aboutir à **la mise en place d'une convention annuelle de travail partenarial orientée autour de l'animation forestière du site Natura 2000.**

La convention a été reconduite sur l'année 2020 avec pour objectifs :

1. Accompagner les propriétaires volontaires vers une meilleure prise en compte des enjeux de leurs parcelles
 - Réalisation des visites-conseils chez les propriétaires ayant répondu favorablement aux courriers adressés fin 2019 ;
 - Organisation de réunions d'informations à destination des propriétaires du territoire.
2. Poursuivre le diagnostic territorial des secteurs à enjeux et la prise de contact avec les propriétaires :
 - Analyse/ouverture de PSG arrivant à renouvellement dans les deux années à venir ;
 - Identification des secteurs favorables à la présence d'enjeux ornithologiques (vieux boisements, loges à pics...)
 - Envoi d'un courrier d'information aux propriétaires ;
 - Information des propriétaires sur les outils existants pour la prise en compte de la biodiversité.

En 2020, les objectifs de cette convention ont été soutenus financièrement à hauteur de 2635,20 € TTC, correspondant à 4 jours de travail, ciblés sur du temps dédié à la conduite des actions de l'objectif 1.

Ce financement permet ainsi à l'agent du CRPF en charge des actions ciblées de renforcer son intervention en disposant d'un volume de temps d'animation financé intégralement, destiné à l'animation forestière du site Natura 2000 et dépassant les missions initiales prévues à son poste. En accord avec le CRPF, les actions liées à l'objectif 2 de la convention sont intégrées, à partir de 2020, aux actions portées par le CRPF dans le cadre de ses propres missions « biodiversité ».

Fin 2019, **14 propriétaires avaient été contactés** (dans le cadre du renouvellement de leur PSG) par courrier. **Aucun retour favorable à la poursuite d'un échange et/ou la conduite d'une visite-conseil n'a abouti.** En parallèle, aucune opportunité d'accès à des parcelles privées n'a été dégagée.

Le travail d'information et de communication auprès des propriétaires forestiers sur la gestion forestière en site Natura 2000 a donc été réorienté vers l'organisation d'**une demi-journée technique sur le terrain.**

Cette demi-journée a été proposée, par courrier, à tous les propriétaires privés sous PSG du site Natura 2000 en Indre-et-Loire. Un relai d'information a également été fait via le CRPF Pays de la Loire (portée du relai de l'information inconnue) et via les syndicats des propriétaires forestiers d'Anjou et de Touraine.

Cette demi-journée technique s'est tenue sur la propriété du groupement forestier de la Céseraie, sur la commune d'Ambillou (37), le 22 septembre 2020. Les objectifs de cette rencontre visaient à apporter aux propriétaires des informations générales sur la démarche Natura 2000 et sur l'animation forestière locale, ainsi que de présenter le travail réalisé sur la propriété dans le cadre d'un contrat Natura 2000 en 2019. L'occasion également de proposer concrètement un retour d'expériences direct de propriétaires s'étant engagés dans la démarche Natura 2000.

13 propriétaires privés ont répondu présents lors de cette demi-journée. Etaient également présents les techniciens de secteur du CRPF Centre-IDF et Pays de la Loire, le PNR Loire-Anjou-Touraine et l'association ANEPE Caudalis. La majorité des personnes présentes ont eu information de cette réunion via les courriers adressés par le CRPF et CCTOVAL.



©M. LAUER (CRPF IDF/CENTRE)

- ➔ Le bilan de cette intervention conjointe CCOVAL/CRPF est positif ; la reconduite d'opportunités similaires est donc ciblée comme prioritaire pour l'année prochaine. Une diversification des

thématiques à proposer est actuellement en cours de réflexion. Exemple : proposer une demi-journée technique avec la LPO pour évoquer/observer les enjeux (notamment ornithologiques et d'habitats d'espèces) du site.

A l'heure actuelle, **près de 90 PSG** (soit 10 782 ha) **sur les 136 présents** (soit 15 372 ha) **en Indre-et-Loire sur le site Natura 2000 sont agréés à l'annexe Natura 2000. Les derniers PSG n'en disposant actuellement pas seront revus au plus tard en 2027.** D'ici quelques années, tous les PSG présents sur le site Natura 2000 seront donc dotés de cette annexe et engagés dans les recommandations associées. Une perspective des plus favorables pour apprécier la gestion forestière à moyen et long terme sur le territoire.

En complément de ce travail, **7 nouveaux propriétaires** (dont le PSG arrive à renouvellement en 2023) **vont être contactés début 2021** pour recevoir les informations liées à Natura 2000 et avoir l'opportunité de bénéficier d'une visite conseil de leur propriété. Cette nouvelle session pourrait s'avérer d'autant plus intéressante que 5 des propriétaires concernés ont aujourd'hui un PSG ne disposant pas de l'agrément à la charte Natura 2000. Dans le cadre de leur renouvellement, cet agrément leur sera suggéré par le CRPF.

Ce travail de contact des propriétaires s'intègre dans une démarche au long court qu'il apparait nécessaire de poursuivre, bien qu'elle n'ait pas eu de succès sur sa 1^{ère} session. Des opportunités concrètes peuvent petit à petit se dégager.

En dernier lieu, il convient de souligner que **deux courriers individuels ont été adressés aux propriétaires chez lesquels deux nids de balbuzards pêcheurs ont été localisés en 2020.** Un courrier sous forme de portée à connaissances pour lesquels aucun retour n'a été reçu, pour le moment.

- ANIMATION EN FORET PUBLIQUE -

En 2020, une démarche plus approfondie a été conduite en forêt publique sur le territoire de la ZPS.

Forts du travail de synthèse mené en 2019 sur les documents de gestion existants, **une extraction cartographique des secteurs potentiels/favorables à la présence du pic cendré en forêt publique** sur le territoire a été réalisé.

Les communes et l'ONF ont ensuite été contactés afin d'obtenir un accord pour la réalisation de prospection sur les secteurs identifiés. Ceci a concerné la forêt domaniale de Pont-Ménard, la forêt communale de Courléon, la forêt communale de la Breille-les-Pins, la forêt communale de Bourgueil, la forêt communale de Continvoir et la forêt communale de Saint-Nicolas-de-Bourgueil. Tous ont répondu favorablement.

Une restitution des résultats obtenus a été proposé sous forme d'une fiche de synthèse en décembre 2020. Outre l'opportunité d'élargir les opportunités de recherche de l'espèce, cette démarche a permis de renforcer les connaissances sur les habitats de ces secteurs et d'ouvrir le dialogue avec les communes concernées.

Suite aux nouvelles élections, le retour d'information auprès des communes est agrémenté d'une prise de contact individuelle pour faire ensemble le point sur ces enjeux forestiers.

La poursuite de ce travail est prioritaire, afin éventuellement de saisir des opportunités d'actions (contrats, valorisation de milieux, etc.).

- ANIMATION AVEC LES ACTEURS DU MILIEU FORESTIER -

En complément de l'important travail mené avec le CRPF Centre-Val de Loire, des liens de travail ont continué à être tissés avec d'autres acteurs clés du monde forestier sur le territoire : syndicats de propriétaires, experts forestiers, coopératives forestières...

L'année 2020 fût notamment l'opportunité d'engager **un travail commun avec le groupe IP BOIS et l'association WWF**. Dans le cadre d'un programme sur les services écosystémiques, l'association WWF et le groupe IP Bois accompagnent une entreprise dans la mise en place d'actions positives en faveur de la biodiversité forestière. Au regard de ces enjeux, le territoire du site Natura 2000 a été plébiscité pour pouvoir bénéficier de ces actions, d'où l'implication de l'animatrice du site dans la conduite de ce projet. A l'heure actuelle, **une opération est en phase de concrétisation : mise en place de plusieurs ilots de sénescence chez un propriétaire privé sur la commune de Continvoir**. Au regard de ce projet, le propriétaire s'engage (en contrepartie d'une indemnité financée par l'entreprise porteuse du projet) à garantir la préservation des ilots de boisements et des arbres habitats identifiés sur sa propriété. Un engagement clef au regard du potentiel des habitats présents sur sa propriété qui pourraient être tout à fait favorables à la présence d'espèces remarquables du site Natura 2000 : Cigogne noire, pic mar... Une réflexion sur la signature parallèle d'une charte Natura 2000 est en cours.

Cette opportunité s'avère d'autant plus intéressante **qu'elle contribue directement à la mise en œuvre d'actions favorables aux habitats d'espèces prioritaires du site Natura 2000**, qui sont d'ailleurs ciblées dans le DOCOB au titre des contrats forestiers. Les contrats forestiers n'étant actuellement pas disponibles en région Centre-Val de Loire, cette opportunité permet tout de même de répondre à un besoin existant sur le territoire.

D'autres opportunités de projets semblables pourraient être dégagées en 2021, en partenariat avec IP Bois et WWF.



Arbres habitats trame « vieux bois » à conserver dans le cadre du projet

©L. DESVAUX – Continvoir – Juillet 2020

→ L'animation forestière sur l'année 2020 présente **un bilan plutôt positif** avec de belles opportunités concrétisées : demi-journée à destination des propriétaires forestiers, mise en place d'un projet d'ilot de sénescence, avancée dans la réflexion sur les contrats forestiers, bonne installation du partenariat avec le CRPF Centre-Val de Loire... Il est, dès à présent, essentiel de **poursuivre le travail bien engagé** en forêt privée sur ces 3 dernières années et de continuer à saisir les opportunités. En forêt publique, le travail avec les communes et l'ONF reste à construire en concertation pour une bonne prise en compte des enjeux du site dans la gestion menée. Dans tous les cas, il est nécessaire d'entrevoir ce travail sur plusieurs années, afin que celui-ci devienne progressivement opérationnel et quasi-autonome sur le territoire.

Ce « bilan » de l'animation forestière de l'année 2020 reflète plutôt bien l'état d'esprit du travail menée sur la période 2018-2020. De grosses avancées ont pu être faites ; il est impératif de poursuivre les efforts engagés. Dans l'objectif de renforcer la concertation autour de l'animation forestière, **la remise en place du groupe de travail « Forêts »**, initié à la mise en place du DOCOB, a été proposée prioritairement à partir de 2021. Un important point limitant reste dès lors l'absence de travail partenarial avec le CRPF Pays de la Loire qui limite les perspectives de développement d'actions, telles que celles menées en Indre-et-Loire.

B – Suivis ornithologiques :

Objectifs 2020 : - Poursuivre le travail sur le suivi des espèces prioritaires (Cigogne noire, Balbuzard pêcheur, Ardéidés) ;

- Poursuivre le suivi du pic cendré (selon le protocole régional et en lien avec le CRPF)
- Poursuivre le travail sur l'utilisation de protocoles standardisés ;
- Développer le travail partenarial avec le CRPF pour les inventaires en forêt privée.

Dans la continuité du travail mené en 2018 et 2019, des suivis ornithologiques ont été menés sur la ZPS en par la LPO Touraine et la LPO Anjou.

Pour cette nouvelle année d'inventaires, le travail priorisé est identique à celui mené en 2019 : des prospections ont été maintenues sur **la Cigogne noire, le Balbuzard pêcheur et les Ardéidés**, complétée par les recherches du **pic cendré**, dans le cadre du protocole mené sur cette espèce à l'échelle régionale (Centre-Val de Loire).

En 2020, 19,5 jours ont été octroyés à la LPO Touraine et 11 jours à la LPO Anjou, pour la conduite de ce travail. Le montant de la prestation a été fixé à 15 750 euros.

En 2020, la tenue d'une réunion de lancement n'a pas été nécessaire (d'ores-et-déjà complexe au regard de la situation sanitaire), puisque le travail préparatoire avait déjà majoritairement été réalisé en 2019 ; 2020 étant la continuité directe du travail mené l'année précédente. Toutefois, de nombreux échanges se sont mis en place entre les co-animateurs et l'animatrice Natura 2000 afin d'affiner ensemble le « plan de prospection annuel » et d'y intégrer notamment des passages dans les parcelles de forêt communale, identifiées comme favorables.

Quelques résultats clefs sur les suivis menés dans le cadre du financement Natura 2000 :

Balbuzard pêcheur :

En Anjou : 1 couple avec 3 jeunes à l'envol sur le pylône équipé d'une corbeille ; pas d'observation en faveur de la présence d'un autre nid pour le moment.

En Touraine : 1 couple installé à la limite 37/49 sur un pylône électrique avec 0 jeune à l'envol ; 1 couple installé en vallée de la Roumer avec 2 jeunes à l'envol (+) identification de deux nouveaux couples/nids au nord-est du territoire sur des parcelles privées (cf. courrier d'information des propriétaires).

- ➔ 5 couples/nids sont aujourd'hui identifiés et localisés sur le territoire de la ZPS. L'enjeu que représente l'espèce nécessite à ce qu'une vigilance et un suivi de ces nids connus soient maintenus pour les années à venir ; l'effort de prospection à la recherche de nouveaux nids sera quant à lui très probablement mutualisé au temps dédié à la Cigogne noire.

A noter également qu'en dehors du temps financé par Natura 2000, la LPO Anjou s'engage annuellement dans un travail auprès du **Groupe de Maintenance Anjou** et de leur chargée de missions environnement, pour échanger autour des enjeux représentés par les balbuzards pêcheurs nicheurs sur des pylônes à haute tension (2 sur 5 sur le territoire de la ZPS). Un travail d'information et de concertation important pour éviter

les dérangements lors d'opérations de réparation sur les pylônes, aujourd'hui encore trop nombreuses lors des périodes très sensibles de nidification.

Cigogne noire :

En Anjou : aucun contact cette année mais bien difficile avec 1 seul jour de recherche ; pas de nid identifié lors des prospections hivernales ;

En Touraine : assez peu d'observations cette année, mais elles ont eu lieu généralement sur des sites habituels vers lesquels les couples sont très probablement nicheurs : Étang de la Barre, Bois de Crémille, et aussi en Vallée de la Roumer vers le Moulin de Parpin. Les prospections hivernales menées en priorité sur ces secteurs n'ont pas permis d'identifier la présence de nid. Il demeure que ce sont des secteurs majoritairement privés. De ce fait, leur accès étant très limité, la conduite des recherches n'est pas optimale.

- ➔ Au regard de ces résultats, il convient de mettre l'accent sur ce travail pour les années à venir en renforçant le temps/les moyens dédiés aux prospections et en contribuant, en parallèle, à développer des opportunités d'accès à des secteurs privés (contacts de propriétaires).

Pic cendré :

En 2020, les secteurs de forêt communales et domaniales ont été prospectés prioritairement. Ont ensuite été ciblés les secteurs favorables dont l'accès était possible via des chemins publics.

Sur les 2 départements, aucune opportunité d'accès à des secteurs favorables privés n'a pu être débloqué (en Anjou, pas de progression dans le partenariat avec le CRPF PDL ; en Touraine, aucun retour favorable des propriétaires contactés).

En Anjou et en Touraine : Aucun contact de l'espèce. Toutefois, les prospections menées en forêt publique et notamment celles en forêt domaniale de Pont-Ménard et forêt communale de Continvoir, ont permis de mettre en avant des secteurs très intéressants (en termes d'habitats d'espèces) mais aussi avec notamment la présence d'autres espèces de l'annexe I telles que le pic noir ou le pic mar.

A noter également qu'en raison de la période de confinement, la LPO Touraine n'a pas pu effectuer les 2 passages du protocole dans la période initialement définie entre le 15/02 et le 15/04. En accord avec la DREAL CVL, le travail a donc été complété par un passage en fin d'été afin de cibler le contact de jeunes et/ou de localiser la présence de loges.

- ➔ Au terme de ces deux années de travail sur l'espèce, aucun individu n'a été contacté sur la ZPS. Ce travail aura toutefois été très pertinent sur 3 aspects : 1. Renforcement de la mise en place de protocoles standardisés pour les inventaires/suivis menés ; 2. Mise en place d'un fonctionnement global autour de ce travail : analyse cartographique, visions croisées sur les secteurs à enjeux, contacts de propriétaires avec le CRPF, approche intégrée des prospections ornithologiques à l'animation globale du site ; 3. Identification de secteurs d'intérêt pour la présence d'autres espèces patrimoniales.

Ardéidés :

Cette année **aucune reproduction de Grande aigrette** n'a été constatée malgré plusieurs observations d'oiseaux en plumage nuptial.

L'Aigrette garzette était également absente de la colonie lors de la visite.

L'effectif de **Héron pourpré** s'établit à **au moins 1 couple**. La discrétion de l'espèce ne favorise pas sa détection, d'autant plus que les nids sont dispersés dans la roselière dense.

Le Héron garde-boeufs était encore présent cette année malgré **la baisse de ses effectifs**. En effet, 2 nids avec des jeunes étaient visibles. Le reste des estimations a été réalisé en comptant le nombre de jeunes déjà volants et en dehors des nids. Il est donc probable que le nombre de couples soit plus important.

Concernant **le Héron cendré**, la plupart des jeunes avaient déjà quitté le nid. 1 nid vide mais en bon état semblait avoir accueilli un couple cette année. Les deux autres nids étaient encore occupés par deux jeunes déjà très gros et en capacité de voler.

De l'autre côté de la héronnière, la roselière a encore accueilli cette année **un couple de Blongios nain**. Déjà soupçonnée depuis quelques années, la reproduction avait été confirmée en 2019 avec un couple qui avait produit deux jeunes. Cette année les individus sont observés plus tôt dans la saison. Un male est aperçu le 21 mai et la femelle sera vue le 25 mai. La reproduction est avérée le 29 juin avec **la présence de deux jeunes**. Ces observations valident la présence régulière de cette espèce à très haute valeur patrimoniale au Lac de Rillé. La bonne gestion de ces roselières est donc primordiale afin de préserver des habitats favorables à la reproduction du Blongios nain

→ Le travail de suivi des effectifs sur la héronnière est difficile : roselière dense, faible accessibilité selon les niveaux d'eau, discrétion des espèces ciblées. Les résultats obtenus chaque année sont majoritairement estimatifs et ne permettent pas d'assurer un vrai suivi des effectifs. L'animatrice Natura 2000 et la LPO Touraine s'accordent sur le fait que les résultats obtenus sont, de ce fait, « peu satisfaisants ». Une interrogation sur l'intérêt de pérenniser « en l'état » ce suivi se pose pour les années à venir. Au contraire, par contre, la présence avérée d'un couple de Blongios nain sur le site nécessitera à compter de 2021 la mise en place d'un suivi de cette espèce hautement patrimoniale. Ceci s'avérant d'autant plus pertinent que l'espèce s'est installée en 2019 et en 2020 à proximité de zones fréquentées par des activités de loisirs. L'objectif étant ainsi de mieux connaître l'espèce afin d'engager, au besoin, les actions de gestion adaptées.

Au cours de ces prospections, d'autres données ont pu être collectées :

- Circaète Jean-le-Blanc : 1 jeune pour le couple connu en Anjou

- Sterne pierregarin : au moins X couples sur le radeau de Rillé.

(+) 1 nouvelle aire d'autour des palombes identifiée en Anjou.

De plus, il convient de noter que le travail de terrain menés par la LPO contribue au renforcement d'une veille écologique sur les secteurs ciblés : information sur les coupes forestières, problématique de l'extraction de terre de bruyères encore très présente sur la ZPS ; incendies....

Ces résultats et les actions menés par les co-animateurs de la LPO démontrent l'importance de leur investissement pour la vie du site Natura 2000.

→ En conclusion, les résultats obtenus cette année et sur la période 2018-2020 sont globalement **encourageants et ont contribué à s'engager dans une démarche globale et complète** autour de l'animation du site Natura, qui apparaît aujourd'hui être la bonne orientation à suivre.

Des ajustements des priorités de travail seront nécessaires pour les années à venir : cibler davantage le travail sur la Cigogne noire, ouvrir des opportunités de travail en forêt privée... et de nouvelles opportunités seront à développer : une démarche intégrée autour de l'habitat des landes avec un travail sur la Fauvette pitchou sera, par exemple, évoqué pour 2021 ; un travail approfondi sur l'avifaune globale du site du Lac de Rillé.

Le travail partenarial engagé avec le CRPF Centre-Val de Loire devrait permettre de développer des opportunités intéressantes de prospections dans des secteurs privés, qui pourront, nous l'espérons optimiser les résultats de ces suivis scientifiques.

C – Animation agro-environnementale :

L'animation agro-environnementale n'est aujourd'hui pas une priorité sur le site Natura 2000 et le territoire, en général.

Une veille sur les besoins, opportunités pouvant émaner localement a été menée sur l'année. Aucune mesure n'apparaît aujourd'hui comme besoin sur la ZPS. Aujourd'hui, la relance d'un PAEC sur le territoire n'apparaît pas nécessaire ; toutefois, cette perspective reste à garder en tête et dans les discussions avec la PNR Loire-Anjou-Touraine (animateur sur la ZSC Complexe du Changeon et de la Roumer).

D – Animation auprès des collectivités :

Objectif 2020 : *Maintenir le lien avec les communes du territoire sur les actions menées et communiquer sur Natura 2000 et ses actualités.*

En 2018 et 2019, toutes les communes du site Natura 2000 avaient été rencontrées et informées, à différentes échelles, du travail mené sur le territoire : réunions d'élus dans les instances du territoire (commissions environnement, conseils communautaires), interventions dans les conseils municipaux, rencontre individuelles d'élus, mise à disposition des livrets de communication Natura 2000...

L'année 2020 a été **une année charnière pour les communes du territoire avec les élections municipales**, de surcroît, bouleversées par la crise sanitaire. La mobilisation des communes sur l'année 2020 a donc globalement été très limitée, bien que reprenant un bon élan sur ce dernier trimestre. Sur la fin d'année 2020 et le début d'année 2021, il est primordial de **mener une démarche active auprès des (nouveaux) élus locaux afin de les inclure dans la dynamique**. En ce sens, **un groupe de travail « Natura 2000 »** a été mis en place au sein de la commission Environnement de CCTOVAL afin d'y impliquer les élus du territoire (sur les sujets liés au site Natura 2000, ce groupe de travail pourra être ouvert aux élus des communes du Maine-et-Loire).

Avec la mise en place du **nouveau site internet dédié à l'actualité de Natura 2000** (Cf. chapitre communication), toutes les communes sont informées directement via la lettre d'informations des nouveautés/de temps forts de la vie du site Natura 2000 et ce, régulièrement au cours de l'année. Des opportunités de pouvoir développer de l'information Natura 2000 via les bulletins municipaux doit être abordé lors des nouvelles prises de contact avec les élus.

→ Sur ces 3 années, **l'animation auprès des collectivités a été mitigée** (creuse en 2020) : une très bonne réceptivité aux informations transmises, aux opportunités d'échanger, aux sollicitations pour des accès à des parcelles communales mais a contrario, une faible mobilisation lors du comité de pilotage ou pour l'engagement d'actions : sensibilisation, travaux, relais d'informations dans la commune, etc. C'est notamment en cela qu'il est prioritaire de saisir l'opportunité des renouvellements de mandats municipaux pour mobiliser l'intérêt des communes aux thématiques abordées/propositions d'actions.

Ceci apparaît d'ailleurs d'autant plus pertinent que l'implication « exemple » de communes dans des projets de valorisation/restauration de milieux naturels pourrait contribuer à « ouvrir la voie » pour des propriétaires privés (par exemple, en milieux forestiers).

E – Contractualisation :

Objectifs 2020 : Valoriser/communiquer sur projet de contrat engagé en 2018/2019 ;

- Informer sur les possibilités de contrats et de chartes sur le territoire ;
- Démarcher des propriétaires et solliciter l'éclosion de projets dans des secteurs favorables (identification sur terrain, présence d'enjeux ornithologiques clés, opportunités de propriétaires...)

Valorisation du contrat Natura 2000 de la Céséraie :

L'année 2019 a vu naître la concrétisation d'un contrat Natura 2000 ni-agricole ni-forestier, sur la commune d'Ambillou (37). En 2020, **un suivi de ce contrat a été réalisé** : analyse de l'évolution des milieux après les travaux, passage ornithologique sur les parcelles. De plus, ce projet a une nouvelle fois pu être valorisé par l'organisation d'une demi-journée technique à destination des propriétaires forestiers du territoire sur site, ayant permis de mettre en avant le projet, ses points positifs mais aussi ses limites.

Perspectives de nouveaux projets :

En dehors de la valorisation de ce projet, **aucun autre projet de contrat n'a été accompagné sur cette année 2020**. Les situations/opportunités/rencontres au cours de l'année ont été moins nombreuses (au regard notamment de la situation sanitaire) et l'outil contrat ne s'est pas avéré être l'outil adapté pour accompagner ces projets (autres sources de financement possible, pas éligible à un contrat...).

Toutes les pistes de projets abordées cette année l'ont été par une sollicitation directe des porteurs de projets auprès de la structure animatrice.

Aucune opération de démarchage auprès de propriétaires (présentant des parcelles intéressantes, par exemple) n'a finalement été réalisée en 2020 (alors que c'était un des objectifs). Ce travail n'a pas été mené pour plusieurs raisons : 1. La situation sanitaire ne favorisant pas le démarchage de contacts humains ; 2. Manque d'identification de réelles opportunités de secteurs d'intérêt à cibler ou à approfondir (au-delà de la localisation des enjeux globaux) (le travail en milieu forestier n'a finalement pas beaucoup avancé au regard de l'absence de retours positifs des propriétaires contactés).

Mise en place d'un suivi sur les contrats réalisés :

L'année 2020 a toutefois été l'opportunité d'engager **un travail plus approfondi sur le suivi des opérations de gestion** menées dans le cadre de contrat Natura 2000 sur le territoire.

Pour cela, **un bilan a été fait sur l'état actuel des milieux de roselières ayant bénéficiés d'actions de restauration en 2015 et 2016**. L'occasion de mettre en évidence les réussites et limites de ce travail et d'envisager de nouvelles réflexions : restauration sur les autres secteurs pré-ciblés en 2014 ? ; mise en place d'un état des lieux et d'un suivi technique des milieux de roselières (en terme d'habitat et de potentiel d'accueil pour les espèces) ; optimiser la communication autour de telles interventions, etc. Le retour formulé aux services de l'Etat sur ce projet s'inscrit également dans une démarche régionale d'évaluation a posteriori de la plus-value des actions menées via des contrats Natura 2000.

- ➔ Des avancées engagées sur **la nécessité de la réalisation de ces suivis et bilans**, qui se sont directement répercutées sur la conduite dès 2020 de ce travail sur le contrat de l'année passée.

Travail sur les contrats forestiers

A l'heure actuelle, **les contrats forestiers ne sont toujours pas ouverts sur le territoire**. Ceci laisse donc la moitié des mesures d'actions du DOCOB non éligibles à mettre en place via un contrat sur le territoire. Au regard de l'enjeu représenté par la mise à disposition de cet outil et des besoins qui émanent localement (cf. projet IP BOIS/WWF), l'animatrice Natura 2000 a engagé cette année **un travail « de fond » complet sur cette question afin de proposer aux services de l'Etat une synthèse éclairée sur les interrogations liées à ce sujet** :

inscription au PDR, définition des barèmes, mise en œuvre/plus-value de ces contrats, etc. De nombreux contacts et retours d'expériences d'autres animateurs et/ou DREAL-DDT d'autres régions ont contribué à étoffer ce travail.

Un soutien à l'engagement de cette démarche a plusieurs fois été sollicité par l'animatrice et renforcée en novembre 2020 **par le dépôt d'un courrier de la CCTOVAL auprès de la DREAL**. Il serait vraiment pertinent que l'ouverture de l'outil puisse être débloqué sur le territoire.

Chartes Natura 2000 :

En 2020, **aucune charte Natura 2000 n'a été signée**.

La sollicitation du propriétaire forestier sur la commune de Hommes abordée fin 2019 n'a finalement pas aboutie pour des questions d'indivisions sur les parcelles concernées et de désaccords entre les propriétaires sur la signature de la charte Natura 2000.

En cette fin d'année 2020, deux opportunités de signatures de chartes Natura 2000 sont en cours d'échanges :

1. Pour le propriétaire forestier s'engageant dans la mise en place d'îlots de senescence en collaboration avec IP BOIS et WWF, sur la commune de Continvoir ;
2. Pour un agriculteur/propriétaire possédant des parcelles sur la commune de Rillé au bord du Lathan désireux d'intégrer à ses pratiques de gestion des parcelles de bonnes orientations en faveur de la biodiversité.

Un travail d'accompagnement est mené avec ces deux propriétaires pour envisager des signatures de charte en 2021.

→ La contractualisation (contrats et chartes) est une part très importante de l'animation d'un site Natura 2000 et pourtant **bien complexe**. Le manque de données de connaissances sur les secteurs à enjeu limite encore fortement les opportunités de démarchage de propriétaires, dont le taux de réponse est, de surcroît, plutôt nul.

Sur ces 3 années, nous pouvons toutefois noter de belles réalisations : une relance de la dynamique sur le territoire avec 1 contrat et une charte Natura 2000 en 2019, une valorisation de ces outils auprès des propriétaires du territoire... Le travail reste à poursuivre notamment pour aller davantage au-devant des opportunités potentielles et des propriétaires du territoire afin de développer ces outils.

III – Veille et expertise sur les projets du territoire :

Objectifs 2020 : *Accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches en lien avec Natura 2000 ;*

- Communiquer et faire mieux connaître la démarche d'évaluation des incidences.

A – Evaluation des incidences :

Sept dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000 ont été suivis cette année.

Tous ont été accompagnés dans leur construction par l'animatrice du site Natura 2000, souvent directement sollicitée par le porteur de projet pour s'orienter dans la démarche, obtenir des informations sur les enjeux locaux, organiser une visite de reconnaissance sur site... L'identification de la CCTOVAL comme relais d'appui pour ces démarches apparaît bien engagée.

Les liens avec les DDT sont solides sur ces questions. Il est, bien évidemment, nécessaire de poursuivre la communication autour de ces démarches pour que les accompagnements soient optimisés et les dossiers déposés, les plus complets possibles.

En fin d'année 2020, plusieurs contacts se sont tenus avec des porteurs de projets afin de les renseigner sur la démarche, au regard d'un projet envisagé : défrichement, agrandissement d'un étang, etc. Ces contacts devraient donner lieu à des évaluations des incidences si les projets sont finalement portés.

Le dossier le plus complexe aura été celui portant sur les nouveaux projets d'aménagements touristiques sur le site de la retenue de Pincemaille, à savoir l'implantation d'une tour multi-activités (et de sa tyrolienne) ainsi que de l'aménagement du parcours existant autour du lac. Beaucoup d'interrogations ont été soulevées au regard du développement important de plusieurs activités de loisirs et d'aménagements sur ce site ces dernières années. La difficulté d'appréhender les effets cumulés de ces activités sur les enjeux (notamment ornithologiques) du site a été mise en avant. La présence du Blongios nain, espèce protégée, sur le site et à proximité de ces activités a été rappelée au porteur de projet qui porte la responsabilité de ne pas nuire à cette espèce.

Le travail mené au travers de la définition d'un plan de gestion sur ce site a permis de répondre au besoin de définir des zones dédiées à la préservation des milieux/espèces d'intérêt du site et de limiter l'implantation de nouvelles activités à proximité. Une vigilance particulière sera portée au suivis sur ce site : dès 2021, un suivi du couple de Blongios nain sera mis en place et rapidement un état des lieux de l'avifaune à l'échelle globale du site sera réalisé, afin de mieux apprécier les tendances des populations locales.

DATE	Projet	Sollicitation par le porteur de projet	Sollicitation DDT	Commentaires
janv. 2020	Itinéraire de liaison douce entre Hommes/Rillé.Channay-sur-Lathan	Oui, travail monté entre la CCTOVAL et le CD37	NON - Dossier non déposé pour l'heure	Soumis à l'EI simplifiée dans le cadre de l'inscription au PDESI - 2 questions à creuser : 1 ZH et 1 zone boisé
févr- 20	Triathlon Rillé	OUI - Montage commun du dossier d'EI simplifié - Relais appui technique CCTOVAL	NON	La manifestation n'a finalement pas eu lieu compte-tenu du contexte sanitaire
avr- 20	Travaux de restauration linéaire du Lathan - Rillé (37)	OUI - Echange sur la nécessité de déposer une EI pour le projet situé à proximité du site Natura 2000	NON	Projet porté par le SMBAA
juil- 20	Construction d'un chalet en bois - MEON Noyant-Villages (49)	Oui - Echanges d'informations sur les enjeux locaux et aide à la complétude du dossier d'EI	OUI	La délivrance du permis de construire du porteur de projet a été mise en suspens car la parcelle ciblée pour ce projet est actuellement engagée en MAE --> non constructible
juil- 20	Activités touristiques sur la retenue de Pincemaille	OUI - Montage du dossier et de l'étude au cas par cas par la CCTOVAL	OUI	De nombreux échanges entre les services de l'Etat (DREAL/DDT) sur ce dossier ; un courrier a été adressé à la CCTOVAL pour informer de la présence d'une espèce protégée sur le site
sept- 20	Implantation d'un bâtiment agricole équipé de panneaux photovoltaïques - Gizeux (37)	OUI - Sollicitation d'information sur les enjeux présents dans le secteur du projet - appui à la complétude de l'EI	NON	
nov- 20	Implantation d'un bâtiment agricole équipé de panneaux photovoltaïques - Noyant-Villages (49)	OUI - Sollicitation d'information sur les enjeux présents dans le secteur du projet - appui à la complétude de l'EI	NON	

→ Sur ces 3 années d'animation, de nombreux projets ont été accompagnés dans des démarches d'évaluation des incidences et/ou de demandes d'évaluation au cas par cas sur le territoire. La bonne identification de la structure animatrice pour l'accompagnement/le renseignement sur ces démarches est une plus-value importante à noter.

A noter également que dans de nombreux cas, l'absence de données connues sur les secteurs des projets ne favorise pas la meilleure prise en compte des enjeux potentiels dans la réalisation du projet. Il est, de ce fait, primordial, de continuer à acquérir de la connaissance sur les enjeux du site pour être plus complet dans le cadre de ces démarches.

Un travail va être mené en Indre-et-Loire sur l'actualisation des listes locales de projet soumis à l'évaluation des incidences. Des remontées pourront être faites en ce sens. En Maine-et-Loire, un échange a été engagé avec la DDT pour apporter une réponse aux extractions de terre de bruyères, très présentes sur cette partie du territoire Natura 2000.

B – Intégration de Natura 2000 aux politiques publiques locales/projets locaux :

De nombreux projets voient le jour chaque année sur le territoire. Tout l'enjeu de ce volet de l'animation du site Natura 2000 est de contribuer à l'intégration de la dynamique Natura 2000 dans la mise en œuvre de ces projets. En termes d'action, cela conforte à apporter une expertise technique, un soutien relationnel à ces projets et à veiller à la bonne adéquation entre ces projets et le site. La dynamique du site Natura 2000 ayant progressivement repris de la place sur le territoire, l'intégration aux projets locaux y est facilitée.

Quelques exemples de projets majeurs sur le territoire en 2020 : restauration et acquisition foncière de parcelles d'intérêt le long du Changeon, plan de gestion de la retenue de Pincemaille, PCAET de la CCTOVAL, projet de classement en ENS du lac de Rillé...

De la même façon, il est aujourd'hui primordial de continuer à s'investir et à positionner la vie du site Natura 2000 dans les grandes dynamiques qui animent le territoire : animation du site Changeon-Roumer, animation du SAGE, contrats territoriaux de rivières... Des liens étroits sont tissés avec les acteurs qui pilotent ces travaux avec lesquels il est indispensable de rester connectés.

Aujourd'hui, le site Natura 2000 apparaît bien ancré dans ces dynamiques de territoire et faire figure de repère lorsque l'on évoque les enjeux environnementaux et « biodiversité » locaux.

IV – Communication, sensibilisation :

Objectifs 2020 : Poursuivre les dynamiques engagées les années précédentes : faire connaître la démarche Natura 2000, diffusion d'information sur les projets/actions Natura 2000, favoriser le contact avec les acteurs locaux, optimiser l'accessibilité à des outils d'information ...

La communication est primordiale pour la vie du site Natura 2000. En 2020, l'accent a été mis sur la mise en valeur des actualités de l'animation du site Natura 2000 et sur le « quotidien » des missions portées. L'objectif principal étant que ce travail soit porté à la connaissance des élus et des acteurs du territoire, et qu'une communication plus dynamique et régulière puisse être instaurée.

Au regard de la situation sanitaire de l'année 2020, toutes les actions d'animation « grand public » : Fête de la Nature, expositions, etc. ont été reportées. Un stand « Natura 2000 » a toutefois pu être tenu en début d'année lors de la restitution publique du projet « Agir Ensemble pour l'Environnement » de la CCTOVAL.



Stand « Natura 2000 » - Mars 2020

Dans la continuité des années passées, ont été poursuivis :

- La représentation de Natura 2000 dans les instances de travail locales : COPIL, commissions environnement, groupes de travail...
- L'animation des outils de communication de la CCTOVAL : bulletin communautaire, lettre d'informations, site internet... ;
- La valorisation des actions du site par la presse locale ;
- La proposition de nouveaux supports de valorisation des connaissances : carte-interactive des espèces du site.



Visuel animation cartographique des espèces du site Natura 2000

Tous ces éléments et interventions contribuent progressivement à faire connaître et reconnaître le site Natura 2000 et ses actions localement. Tous ces axes sont à poursuivre et développer sur chaque année d'animation.

En complément, un projet de **site internet dédié à l'animation du site Natura 2000 et à ses actualités** a été développé au 1^{er} semestre 2020. En plus d'apporter un ensemble d'informations en lien avec le site Natura 2000, ce site internet dispose surtout d'une rubrique « Actualités » dont le fonctionnement via des articles



Extrait d'un article « Actualité » paru en septembre 2020

- ➔ Sur ces 3 années de reprise d'animation, un gros travail a été mené sur le volet communication, avec notamment le développement de plusieurs outils opérationnels : panneaux, site web, plaquettes... Les efforts fournis devront être poursuivis pour la suite.

V – Concertation :

Objectifs 2020 : - Organiser un COPIL pour faire le bilan des années 2019 et 2020 ;

- Mener une réflexion sur la reconstitution des groupes de travail clés du site Natura 2000 : cas du groupe « Forêt »
- Conserver un lien étroit avec les acteurs clés de l'animation du site : LPO, CRPF, services de l'Etat, élus...

- **Comité de Pilotage :**

Le dernier comité de pilotage du site s'est tenu en janvier 2019. Début 2020, la présidente du COPIL (en accord avec les services de l'Etat) a émis le souhait d'organiser un comité de pilotage en 2020 à la suite des élections municipales du printemps. Ceci, dans l'objectif de pouvoir intégrer directement les nouveaux élus du territoire à la dynamique de concertation autour de l'animation Natura 2000. En raison du confinement, cette réunion n'a pu être programmée au printemps. Reportée initialement à la fin de l'année 2020, saisissant ainsi l'opportunité de faire un « double COPIL » pour présenter les bilans des années 2019 et 2020, une nouvelle fois, la situation sanitaire n'a pas permis de réunir les membres du COPIL fin 2020. **Dès que cela sera possible en 2021, une date sera fixée pour partager ce travail.**

En parallèle, **une procédure dématérialisée a été mise en place afin de procéder, dans les délais réglementaires aux élections (avant le 31/12/2020), à la réélection de la maîtrise d'ouvrage du site Natura 2000 et de la présidence du COPIL.** En lien avec la DDT 37, la procédure suivante a été mise en place :



- 17/11/2020 → 30/11/2020 : Dépôt des candidatures des représentants des collectivités intéressés pour prendre la présidence du COPIL ou la maîtrise d'ouvrage de l'animation du site ;
- 01/12/2020 → Information des membres du COPIL sur les candidatures déposées ;
- 01/12/2020 → 15/12/2020 : Réception des votes par mail ;
- Avant le 24/12/2020 : Dépouillement des votes exprimés par les membres du COPIL et promulgation des résultats des élections.

- **Réunions techniques et groupes de travail :**

Avec les partenaires : comme évoqué précédemment, dans le cadre du travail commun mené avec la LPO et le CRPF, les avancées se sont faites au fil d'échanges réguliers avec l'animatrice de la CCTOVAL : points téléphoniques/emails/points Visio.

Avec les services de l'Etat : Des points réguliers sont faits avec les services de l'Etat (DREAL et DDT). En complément, une réunion globale a été faite en octobre 2020 afin de faire le point sur l'ensemble du travail d'animation menée sur la période 2018-2020, d'évoquer conjointement les orientations d'actions pour 2021-2023 et aborder les points « bloquants » /difficultés/éléments à améliorer rencontrés au travers de ce travail. Un compte-rendu des échanges initiés lors de cette réunion est disponible en annexe.

Avec les acteurs locaux/élus : Aucun groupe de travail n'a été remobilisé en 2020. La question de reconstituer le groupe de travail « Forêt » a été plusieurs fois abordée au cours de l'année mais le manque de « matière » à traiter et concerter sur ces questions cette année ne nous a pas engagé à le faire dès 2020. C'est une perspective de travail que nous envisageons, avec le CRPF, de mettre en place en 2021, en comptant notamment sur les avancées, en termes d'animation forestière, que nous avons pu conduire ces deux dernières années.

Un groupe de travail « Biodiversité/Natura 2000 » voit aussi le jour fin 2020 au sein de la commission Environnement de CCTOVAL. Des élus des communes concernées par le site y sont inscrits. Une articulation (notamment vis-à-vis des élus des communes du 49) est à trouver dès 2021 pour profiter de cette mise en place et envisager le développement de l'implication des élus du territoire sur les questions Natura 2000 via ce petit groupe de travail.

VI – Bilan du temps passé sur les différentes missions :

Missions		Nb jours réalisés	% temps passé*
Suivi général de l'animation et gestion administrative	Animation générale, veille générale sur le site, renforcement appropriation du site	24,5	29,7 %
	Réunions/points intermédiaires coordination avec services de l'Etat et co-animateurs + réunions régionales de réseau	6,25	
	Saisie et MAJ : DOCOB, FSD, SIN 2	1,25	
	Bilan d'activités et points intermédiaires	6	
	Demandes de subvention et paiement	4,75	
	Suivi administratif des prestataires	3,50	
	Définition d'indicateurs d'évaluation des actions	0,5	
	Formations	6,50	
	Travail préparatoire projet animation 2021-2023	5,25	
Animations	Animation forestière en forêt privée	12	12,1 %
	Animation forestière en forêt publique	1,25	
	Animation du groupe de travail forêt + dynamique outil « contrat forestier »	6,25	
	Animation forestière – Travail partenarial avec le CRPF	4,25	3,8 %
	Suivis ornithologiques : suivis des missions, des protocoles et des liens avec les partenaires	7,50	
	Animation agro-environnementale	0	
Contractualisation	Contrats et chartes Natura 2000 : identification de secteurs favorables	3,5	3,0 %
	Contrats et chartes Natura 2000 : information des porteurs de projets		
	Contrats et chartes Natura 2000 : accompagnement dans le montage des projets	2,5	
Natura 2000 et projets du territoire	Appui au EI	9,5	4,8%
	Contribution aux politiques publiques locales + accompagnement des projets locaux	10	13,2 %
	Lien Natura 2000/projets CCTOVAL	26	
Communication, sensibilisation	Mise en œuvre des actions de sensibilisation, d'information et de communication	19	9,6 %
Concertation	Organisation COPIL	3	5,3 %
	Organisation de réunions/groupes techniques	3,5	
	Temps de dialogue avec les nouveaux élus	4	
Temps structure TOVAL	Administratif interne, échanges avec la hiérarchie, vie de Natura 2000 au sein des temps forts de TOVAL	26,25	13,3%
TOTAL		197	

L'animation 2020 du site Natura 2000 du lac de Rillé était programmée sur **197 jours** et se décomposait en 6 grands axes :

1. Suivi général de l'animation et gestion administrative du site :

Le temps dédié à ce travail global d'encadrement administratif et stratégique de l'animation du site Natura 2000 se stabilise sur cette 3^{ème} année d'animation, en lien avec un « rodage » progressivement mis en place sur les missions associées (un peu moins de 30% du temps dédié).

L'amélioration de la connaissance du site Natura 2000 et de ses acteurs se poursuit petit à petit. Une très bonne vision globale est aujourd'hui (à l'issue de ces 3 années) acquise par les animateurs.

Le maintien d'un temps concret dédié aux échanges avec les services de l'Etat est primordial pour la vie du site. Ces échanges se sont renforcés en 2020 dans l'intérêt de la conduite d'une animation dynamique, force de proposition et soutenue par les services de l'Etat.

Vis-à-vis du suivi administratif et financier, à noter cette année la conduite d'un travail de bilan plus approfondi au regard de l'échéance de la convention triennale. Un bilan renforcé sur les 3 années venant de s'écouler a été conduit, associé à un travail de construction concerté du projet d'animation pour la période 2021-2023.

En 2020, l'animatrice du site a pu suivre une formation « Méthodes et suivis de la biodiversité en milieux forestiers », organisée sur 5 jours par l'OFB dans le Vercors (38). Une formation riche d'enseignements sur des idées d'outils à développer en milieux forestiers.

- Animations :

L'animation forestière :

Le développement d'une animation forestière solide et pérenne sur le territoire est prioritaire. Le temps dédié est majoré en forêt privée, notamment en 2020 sur le développement et la poursuite du travail partenarial engagé avec le CRPF. Si 2020 n'a pas permis d'aboutir à la mise en œuvre de visites conseils auprès des propriétaires privés, tout le travail global engagé en ce sens doit être poursuivi : identification des secteurs favorables, contact de propriétaires, envois de courriers, organisation de journées techniques sur le terrain. Dans tous les cas, le temps prévu et engagé est utilisé pour œuvrer à l'atteinte de ces objectifs, avec des ajustements sur les actions proposées selon la dynamique des propriétaires. En 2020, les opportunités ont été très faibles (non facilitées par la situation sanitaire), une majoration du temps dédié à ces actions serait pertinente.

En forêt publique, un 1^{er} travail concret a vu le jour en 2020 avec la conduite de prospections en forêts communales et domaniale. De nouvelles opportunités sont envisagées pour poursuivre cette démarche. Une meilleure consommation (plus de temps accordé) du temps d'animation dédié à cette mission devrait y être associée.

Les suivis ornithologiques :

30,5 jours ont été octroyés à la LPO Touraine et Anjou afin de réaliser des prospections sur le territoire, destinées à actualiser les connaissances sur la zone Natura 2000 et de cibler les enjeux existants pouvant faire l'objet d'actions Natura 2000. Ce nombre de jours est stable vis-à-vis de 2019. Certains axes de travail apparaissent toujours largement sous-estimés pour avoir des résultats concrets (1 jour/an de recherche pour la Cigogne noire en Anjou, par exemple). En 2021, des priorisations et réorganisations des suivis à mener devraient faire légèrement évoluer ce temps dédié.

Le temps dédié à l'accompagnement de ces suivis ornithologiques (par l'animatrice de CCTOVAL) a pu être à nouveau mis à profit pour faire le lien avec le travail partenarial avec le CRPF en ce qui concerne la détermination de secteurs favorables de recherche et au développement de contacts auprès de propriétaires

ciblés. Ce travail apparaît aujourd'hui bien rodé et est envisagé à être reproduit pour d'autres espèces/habitats d'espèces (exple : landes).

L'animation agro-environnementale :

Les priorités 2020 de l'animation du site Natura 2000 n'ont pas été orientées vers l'animation agro-environnementale. Au final, compte tenu du contexte actuel des PAEC/MAEC et de la faible demande sur le territoire, aucune journée de travail n'a réellement été accordée à cette mission. Les échanges engagés avec le PNR LAT ont permis de s'orienter vers un non-positionnement pour le dépôt d'un PAEC prochainement.

- Contractualisation :

En 2020, le temps dédié à l'animation de la contractualisation a été fortement réduit, en comparaison de l'année passée. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cela : les prises de contacts auprès de propriétaires forestiers en secteurs favorables n'ont pas eu de suites, la situation sanitaire n'a pas été propice au démarchage de nouveaux propriétaires/identification de nouveaux secteurs, les pistes de projets abordées/propriétaires rencontrés n'ont pas conduit à s'orienter vers des projets de chartes ou de contrats...

La démarche d'animation globale n'en reste pas moins pertinente à poursuivre ; on sait également qu'il existe une variabilité annuelle importante quant à l'émergence de projets de chartes ou contrats. Il est nécessaire de poursuivre les efforts engagés et de continuer à communiquer/informer largement les propriétaires sur les outils disponibles en site Natura 2000.

- Intégrer Natura 2000 dans les projets du territoire :

- Evaluation des incidences :

9,5 jours ont été dédiés pour répondre aux sollicitations dans le cadre de réalisation d'évaluations d'incidences sur le territoire de la ZPS. Les projets ont été moins nombreux que l'an passé, toutefois les sollicitations plus nombreuses (100 % des dossiers déposés ont été vu par l'animatrice) ; les liens d'échanges avec les DDT plus efficaces. Ce temps dédié est primordial pour accompagner les projets locaux vers une meilleure prise en compte des enjeux du site Natura 2000.

- Contribution aux politiques publiques locales et accompagnement des projets locaux :

Cette mission est importante pour créer du lien entre le site Natura 2000 et les institutions/temps forts du territoire. Cette année, ces journées dédiées ont permis d'accompagner la CCTOVAL dans la bonne prise en compte de ses propres projets de territoire (ex aménagements touristiques au Lac de Rillé) mais aussi d'accompagner des projets dont les objectifs concourent directement à la valorisation des enjeux du site Natura 2000 : projet IP BOIS/WWF, projet corridor Changeon-Roumer par la LPO Touraine....

Cette année le volume temps dédié a été un peu en deçà de l'année passée. Il faut aussi compter que certains projets ont été ralentis/annulés au regard de la situation sanitaire. Il convient de rester pour l'année prochaine dans un volume de travail dédié à cette mission similaire pour pérenniser ce travail.

- Contribution aux projets de CCTOVAL :

La totalité des jours prévus pour cette mission a été utilisée. En 2020, le pôle de compétences « Environnement » est en plein essor de développement au sein de la collectivité, l'animatrice Natura 2000 y a de fait, été impliquée. En lien avec ses missions, l'animatrice est donc également sollicitée sur des projets transversaux et complémentaires, qui apportent un « bénéfice » au site Natura via des moyens d'actions

différents de ceux prévus par la démarche Natura : plans de gestion du lac de Rillé, chantiers participatifs...De nouveaux recrutements dès 2021 devraient permettre de mieux épauler cette sollicitation rapidement.

- Communication/sensibilisation :

En 2020, 15 jours de travail dédiés à la mission de communication ont été fléchés ; ils ont été intégralement consommés et même dépassés. Augmenter la transparence sur le quotidien des missions Natura 2000 en communiquant davantage auprès des élus et acteurs du territoire était une priorité cette année. De ce fait, des nouvelles opportunités d'outils ont été activement développées : carte interactive, site internet, newsletter d'actualités... Le renforcement du pôle de compétences Communication de la CCTOVAL a permis de faire preuve d'innovation sur le développement de ces outils.

- Concertation :

COPIL : En 2020, la tenue d'un COPIL n'a pu avoir lieu au regard de la situation sanitaire. Pur autant, du temps a d'ores-et-déjà été mobilisé pour assurer la préparation d'un COPIL dès le début 2021. De plus, du temps a été engagé pour assurer la ré-élection à distance de la maîtrise d'ouvrage du site Natura 2000 et du président du COPIL.

Groupes de travail :

Aucun groupe technique/groupe de travail n'a été réuni cette année puisqu'il n'y avait pas suffisamment de matière sur cette année pour envisager de les réunir.

Toutefois, un travail a été engagée auprès de tous les nouveaux élus du territoire, à la suite des élections municipales.

La mission de concertation fait partie des missions qui méritent à être encore développées au sein du travail mené. Un équilibre doit être construit avec les instances de travail de la CCTOVAL pour organiser au mieux cela. Une thématique forêt devrait a priori émerger pour 2021.

Conclusion

L'année 2020 fût particulière, à bien des égards : contexte sanitaire, élections municipales, dernière année de la période triennale 2018-2020...

Les engagements pris et les missions menées mènent peu à peu à des avancées très concrètes sur le territoire qui méritent à être soulignées et poursuivies pour les années à venir : animation forestière, mise en place de démarches de contacts de propriétaires, développement d'outils de communication, signature de chartes Natura 2000, naissance de projets de valorisation/restauration d'habitats d'intérêt, etc.

En parallèle, la connaissance et la reconnaissance du site Natura 2000 progressent : intégration nette dans les politiques et projets locaux ; davantage de sollicitations pour des démarches d'accompagnement/des informations...

Les résultats des suivis ornithologiques sont encourageants, notamment en ce qui concerne les suivis des couples de balbuzards pêcheurs ; les efforts de prospection restent à maintenir pour la Cigogne noire.



Communauté de Communes

Touraine Ouest
Val de Loire

L'année 2020 traduit en elle-même bien l'état de l'animation du site Natura 2000 avec toutes ses avancées positives mais aussi tous les points à améliorer pour continuer à lui donner davantage d'envergure et de poids sur le territoire.

La fin 2020 marque aussi la fin de la 1^{ère} phase triennale d'animation dont les objectifs globaux visaient à réengager le site Natura 2000 dans une dynamique positive et propice au développement d'actions en faveur des enjeux déclinés dans le DOCOB. Il est dès à présent important de se tourner vers la poursuite de ce travail en déclinant des objectifs continus et ambitieux, et en engageant un travail de réflexion concerté sur les priorités d'actions à venir.

Très rapidement, la tenue d'un COPIL et d'un travail concerté avec les nouveaux élus du territoire seront les actions prioritaires à mener localement.